

COMITE DIRECTEUR NATIONAL
150, rue du Faubourg Poissonnière
5^{ème} étage
75010 PARIS
CSE05V0
☎ 01.40.14.01.04 et 01.40.14.23.10

Madame, Monsieur le Président
AMICALE SPORTIVE ET CULTURELLE

CHALLENGE INTER-ASC VOLLEY-BALL FÉMININ
Saison 2024-2025

Paris, le 3 septembre 2024

Madame, Monsieur le Président,

La Commission Sport a enregistré l'**engagement de 8 équipes (+1)** pour 8 ASC dans le challenge inter-ASC de VOLLEY-BALL FÉMININ pour la saison 2024-2025.

Etant donné le nombre peu élevé d'engagements, ce challenge comptera 1 rencontre par poule :

Tour à jouer au plus tard le 16 mars 2025

Nous vous remercions de respecter cette date pour le bon déroulement de la compétition.

Les équipes vainqueurs de chaque poule se retrouveront en demi-finale, par tirage au sort, puis en finale proprement dite. Cette phase finale nationale sera organisée par **l'ASC LYON à une date communiquée ultérieurement**.

Les feuilles de matchs devront être adressées au Secrétariat du Comité Directeur National **dès le lendemain de la rencontre** par l'ASC organisatrice. **Le Secrétariat ne traitera les demandes de remboursements de frais qu'en possession de la feuille de match correspondante.**

De plus, nous vous invitons à vous reporter au règlement général des challenges en ce qui concerne la vérification de l'identité des joueuses et vous rappelons que chacune doit être inscrite dans la section sur le site de l'ASC et être en possession d'une pièce d'identité officielle (C.N.I., passeport ou permis de conduire). Chaque ASC présentera le trombinoscope de sa section VOLLEY FEMININ.

Veuillez croire, Madame, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PP/La Présidente de la COMMISSION SPORT ET PLEIN AIR
Frédérique RABIER-ALIOME
Nadège GRANJOU